

**CONVENTION D'INVESTITURE DE SE ALASSANE OUATTARA,
CANDIDAT DU RHDP, A L'ELECTION PRESIDENTIELLE
D'OCTOBRE 2015**

ABIDJAN, LE 25 AVRIL 2015

CONTENU SCIENTIFIQUE DE LA CONVENTION

THEME DE LA CONVENTION

**« LE RHDP UNI AUTOUR D'ALASSANE OUATTARA
POUR UNE CÔTE D'IVOIRE QUI GAGNE »**

PROGRAMME DE LA CONVENTION

07H00-09H00 : Arrivée et Installation des militants RHDP

09H00- 09H40 : Animation d'artistes et d'humoristes

09H40-09H50 : Arrivée et installation des Membres du directoire et Invités spéciaux

09H50-10H00 : Arrivée et installation de la conférence des présidents

10H-00-10H05 : Hymne national

10H05-10H10 : Cérémonie de Libations

10H10-10H15 : Ouverture de la Convention par le Président du Présidium

10H15- 10H20 : Allocution de bienvenue du Maire du plateau

10H20-10H25 : Allocution du Président du Comité d'Organisation

10H25- 10H30 : Motion de remerciements au Président Henri KONAN BEDIE

10H30-10H50 : Projection de film sur les grands chantiers du Pr ADO

10H50-10H55 : Motion de félicitations au Président de la République pour ses réalisations

10H55-11H15 : Animation

11H15-11H40 : **lecture de lettres d'investiture du PR des partis membres du RHDP**

11H15-11H20 : UPCI

11H20-11H25 : MFA

11H25-11H30 : UDPCI

11H30-11H35 : PDCI-RDA

11H35-11H40 : RDR

11H40-11H45: Lecture de la Résolution finale

11H45-11H50 : Animation

11H50-12H00 : Discours du Président de la conférence des Présidents du RHDP, SEM Henri Konan BEDIE

12H00-12H30 : Allocution du Candidat du RHDP, SE Alassane OUATTARA

12H30 : FIN DE LA CONVENTION

**MOTION DE REMERCIEMENTS
AU PRESIDENT HENRI KONAN BEDIE,
POUR L'APPEL DE DAOUKRO**

**Convention d'investiture du Président Alassane OUATTARA,
candidat du RHDP à l'élection présidentielle d'octobre 2015**

**MOTION DE REMERCIEMENTS AU PRESIDENT HENRI KONAN BEDIE
POUR L'APPEL DE DAOUKRO**

Nous, PDCI-RDA, RDR, UDPCI, MFA, UPCI, Partis membres du RHDP, réunis à Abidjan, ce jour, samedi 25 Avril 2015, au Stade Félix Houphouët-Boigny, en Convention pour l'investiture du Président Alassane Ouattara, comme candidat du RHDP à l'élection présidentielle d'octobre 2015,

Considérant l'appel historique lancé par le Président Henri Konan Bédié, le 17 septembre 2014 à DAOUKRO, invitant à soutenir la candidature du Chef de l'Etat, Son Excellence Alassane Dramane Ouattara, à sa réélection ;

Considérant que l'appel de Daoukro est porteur d'une vision anticipative, d'un sens du sacrifice et du don de soi, pour sauver la Côte d'Ivoire en lui épargnant les conflits meurtriers liés aux affrontements électoraux préjudiciables à son émergence et à sa survie ;

Considérant l'initiative prise par le Président Henri Konan Bédié d'organiser des missions d'information et d'explication pour obtenir l'adhésion massive des militants afin de mettre en mouvement toutes les structures du PDCI-RDA, pour faire aboutir ce projet, en le faisant valider par les instances et les organes dirigeants du PDCI-RDA ;

Considérant l'objectif majeur de l'appel de Daoukro d'assurer, avec le Président Alassane Ouattara, le succès du RHDP à l'élection présidentielle d'octobre 2015, dans l'intérêt de la Côte d'Ivoire et de la paix, en vue de conserver le pouvoir d'Etat dans les rangs du RHDP et de poursuivre l'œuvre de construction de la Côte d'Ivoire, par les Présidents Félix Houphouët-Boigny, Henri Konan BEDIE et Alassane Ouattara;

Considérant l'effet d'entraînement déclenché par l'appel de Daoukro qui a rendu possible la tenue de cette Convention d'investiture dans un mouvement unitaire des partis membres du RHDP ;

Prenons acte qu'en appelant la nation à porter son choix sur son jeune frère, le Président Alassane Ouattara, le Président BEDIE nous enseigne que la reconnaissance du mérite des bâtisseurs préserve les nations de la décadence ;

Saluons le courage politique du Président Henri Konan Bédié, Président de la Conférence des présidents des partis membres du RHDP, pour ses efforts inlassables en faveur du renforcement de l'alliance des Houphouëtistes, en les appelant constamment au rassemblement et à un engagement courageux pour une Côte d'Ivoire apaisée, réconciliée et prospère, grâce à l'union des filles et fils de Félix Houphouët-Boigny ;

Félicitons le Président Henri Konan Bédié pour la constance de son engagement et pour son soutien permanent au Président Alassane Ouattara dont il a contribué à l'accession à la Magistrature suprême, grâce à l'appel de Yamoussoukro à voter, au second tour de la présidentielle d'octobre 2010, pour le candidat du RHDP ;

Le remerçons, avec déférence, pour son courage politique marqué par l'assurance qu'inspirent sa perspicacité, sa sagacité et la force de sa conviction dans le destin du RHDP ;

Lui rendons un hommage appuyé à l'occasion de cette convention d'investiture dont il a conçu le projet le 17 septembre 2014.

Gardons précieusement mémoire de ce geste du Président BEDIE, qui nous rappellera pour toujours que les grandes nations sont l'œuvre de grands hommes, animateurs de grandes institutions.

Nous engageons solennellement à méditer profondément cette leçon, à y travailler consciencieusement, pour la préservation de ce que nous avons de plus précieux : la Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 25 avril 2015

LA CONVENTION

**MOTION DE FELICITATIONS AU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE SON EXCELLENCE ALASSANE OUATTARA**

**CONVENTION D'INVESTITURE DU CANDIDAT DU RHDP,
SE ALASSANE OUATTARA, A L'ELECTION PRESIDENTIELLE D'OCTOBRE 2015**

MOTION DE FELICITATIONS AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Nous, partis membres du Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire - Rassemblement Démocratique Africain (PDCI – RDA), le Rassemblement Des Républicains (RDR), l'Union pour la Démocratie et pour la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), le Mouvement des Forces d'Avenir (MFA), l'Union Pour la Côte d'Ivoire (UPCI), réunis en Convention d'Investiture du candidat du RHDP à l'élection présidentielle d'octobre 2015, SE Alassane OUATTARA, le samedi 25 avril 2015, au Stade Félix HOUPHOUET – BOIGNY d'Abidjan,

Considérant les initiatives du Président de la République pour la Paix et la Réconciliation nationale, depuis son accession au pouvoir d'Etat, notamment, la mise en place d'un Cadre Permanent de Concertation et de Dialogue avec l'opposition politique, le retour massif des exilés, la création de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) puis de la Commission Nationale de Réconciliation et d'Indemnisation des Victimes (CONARIV) ;

Considérant l'initiative et la promulgation de la loi 2014-428 du 14 juillet 2014 portant statut des Rois et Chefs Traditionnels d Côte d'Ivoire ;

Considérant les actions entreprises en vue de garantir la sécurité des Ivoiriens qui se sont traduites, entre autres, par l'amélioration générale de l'indice sécuritaire de la Côte d'Ivoire et les projets en faveur des supplétifs démobilisés et des jeunes à risques ;

Considérant la détermination du Président de la République à garantir l'indépendance de l'Autorité Judiciaire et à offrir aux Ivoiriens une justice impartiale, sûre et crédible ;

Considérant la création, en juillet 2012 du Tribunal du Commerce d'Abidjan, la création, en septembre 2013 de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance et la prise de nouvelles mesures dans le cadre de l'assainissement et de l'amélioration du climat des affaires, mesures ayant permis à la Côte d'Ivoire de se positionner, pour la deuxième année consécutive (2014 et 2015) dans le

top 10 du classement doing business des pays les plus réformateurs au monde, en matière d'amélioration du climat des affaires ;

Considérant la dextérité, l'expertise et le professionnalisme avec lesquels sont conduites les réformes économiques marquées par l'atteinte, le 26 juin 2012, du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE), le satisfecit des Partenaires Techniques et Financiers de notre pays et les félicitations des institutions de Bretton Woods, à l'issue des différentes missions de revue du Programme Economique et Financier du Gouvernement ivoirien ;

Considérant le regain de vitalité de l'économie ivoirienne attestée par le très fort taux de croissance, (9% en moyenne sur les trois dernières années), l'engouement des investisseurs pour notre pays et les brillants succès enregistrés par le Forum Investir en Côte d'Ivoire, édition 2014 (ICI 2014) et le Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA 2015) ;

Considérant l'attractivité retrouvée de la destination Côte d'Ivoire, à travers l'afflux des voyageurs ayant atteint le nombre record de 1.500.000 passagers, en 2014 ainsi que la certification, depuis le 10 avril 2015, de l'aéroport international Félix HOUPHOUET – BOIGNY, par l'Agence nationale américaine de sécurité dans les transports, autorisant ainsi des vols directs entre la Côte d'Ivoire et les Etats – Unis ;

Considérant le rayonnement international de la Côte d'Ivoire marqué par une confiance plus accrue des organisations internationales avec notamment le retour à définitif, à Abidjan, de la Banque Africaine de Développement, du bureau de l'UNESCO, du bureau régional de Africa RICE, ainsi que l'installation, en Côte d'Ivoire des sièges d'entreprises multinationales telles que General Electric, Microsoft ou Exxon Mobil ;

Considérant que c'est sous le Président Alassane OUATTARA, alors Premier Ministre du Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY, que pour la première fois, en 1992, l'équipe nationale de notre pays a remporté le prestigieux trophée de la Coupe d'Afrique des Nations de football et pour la seconde fois, en 2015;

Considérant la construction, la réhabilitation et l'équipement de nombreuses infrastructures scolaires et universitaires au nombre desquelles les universités d'Abidjan, de Bouaké, de Daloa et de Korhogo ainsi que le démarrage des

projets de création de trois nouvelles universités à Man, à Bondoukou et San-Pedro ;

Considérant la mise en œuvre de la gratuité ciblée des soins, le démarrage de la Couverture Maladie Universelle (CMU), la création de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique, la Décentralisation des Services d'Aide Médicale d'Urgences (SAMU) avec l'ouverture de trois **(3)** centres de dialyse (Cocody, Yamoussoukro, Bouaké) , la mise en service effective de l'Hôpital Joseph Moscati de Yamoussoukro et de l'Hôpital Saint Jean Baptiste de Tiassalé, les importants travaux de mise à niveau des plateaux techniques **des CHU et CHR**, de construction et d'équipements de centres de santé primaires et ainsi que la construction en cours du Centre de radiothérapie et d'oncologie médicale et du Centre de médecine nucléaire ;

Considérant la politique de responsabilisation de la jeunesse dans la gestion des affaires publiques et privées et la prise de mesures ayant permis la création de plus d'un million d'emplois en faveur des jeunes ;

Considérant les avancées significatives obtenues en matière de politique nationale d'égalité des chances, d'équité et de genre, notamment l'adoption de la nouvelle loi sur le mariage et la mise en place du compendium des compétences féminines et l'intégration des jeunes filles à l'EMPT et à la Gendarmerie ;

Considérant le leadership du Président Alassane OUATTARA au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO qui a renforcé la position centrale de notre pays dans le processus des échanges et de l'intégration sous - régionale ;

Considérant enfin les grands chantiers réalisés ou ouverts sur l'ensemble du territoire national dans plusieurs secteurs, pour soutenir la croissance économique du pays, dans la perspective de son émergence, à l'horizon 2020, notamment :

- L'achèvement de l'autoroute Singrobo – Yamoussoukro,
- La réalisation :
 - du Pont Henri Konan Bédié reliant Marcory à Cocody ;
 - du Pont Philippe Grégoire Yacé de Jacquerville ;
 - du Pont de Bouaflé ;
 - de la voie express Abobo-Anyama ;
 - du bitumage de l'axe Boundiali-Bolona ;
 - de la mise à niveau ou de la réouverture de 30.000 km de route ;

- des stations de traitement d'eau potable de la LOKA à Bouaké, de Niangon Nord à Yopougon et de Bonoua avec l'augmentation de la capacité d'eau produite de 120 000 m³;
- de la centrale thermique d'AGGREKO, d'une puissance de 200MW ;
- de divers investissements de plus de 3000 milliards dans le secteur énergétique ;
- de l'électrification de plus de 800 localités depuis juin 2011 ;
- du 3^{ème} centre emplisseur et la sphère de 8.000 mètres-cubes de la société PETROCI, dans le cadre de la politique de butanisation de la Côte d'Ivoire.

Auxquelles s'ajoutent, les travaux en cours :

- de construction de l'autoroute Abidjan – Bassam, des Ponts de Bassawa et de Béoumi, du barrage de Soubré,
- de bitumage des axes Agnibilékrou-Abengourou-pont de la Comoé ; Bouna-Doropo-Frontière du Burkina-Faso ; Ferkessedougou-Ouangolo ; Bolona-Tingrela-Frontière du Mali ainsi que les importants travaux de voiries urbaines, notamment **les chaussées de la Ville d'Abidjan et des principales localités** de l'intérieur du pays ;
- de modernisation et d'extension de l'aérogare de fret ;
- de construction d'un réseau national haut débit en fibre optique de **6700 Km.**

Félicitons le Président Alassane OUATTARA pour toutes ses réalisations au bénéfice des populations ivoiriennes, en seulement trois ans d'exercice effectif du pouvoir d'Etat ;

Exprimons notre gratitude et notre admiration au Président Alassane OUATTARA pour ses qualités d'homme d'Etat et lui renouvelons notre indéfectible attachement ;

Louons sa vision politique et **saluons** avec fierté son ambition pour la Côte d'Ivoire, notre cher pays ;

Encourageons le Président Alassane OUATTARA à faire don de sa personne pour relever les défis futurs de l'Alliance du rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix ;

Demandons aux militants du RDR, du PDCI – RDA, de l'UDPCI, du MFA et de l'UPCI de se tenir prêts, déterminés et mobilisés autour du Président Alassane OUATTARA pour une Côte d'Ivoire qui gagne ;

Appelons le vaillant peuple de Côte d'Ivoire à la sérénité, à la lucidité et l'**Invitons** à garder toute sa confiance au Président Alassane OUATTARA ;

Prenons solennellement l'engagement de tout mettre en œuvre en vue de garantir au Président Alassane OUATTARA une victoire écrasante à l'élection présidentielle d'octobre 2015.

Fait à Abidjan le 25 avril 2015

La Convention

RESOLUTION RELATIVE

CONVENTION D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA CANDIDAT DU RHDP A L'ELECTION PRESIDENTIELLE D'OCTOBRE 2015

RESOLUTION FINALE

Nous, PDCI-RDA, RDR, l'UDPCI, MFA, UPCI, Partis membres du **Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP)**, réunis ce jour, samedi 25 avril 2015, au Stade Félix Houphouët-Boigny, à Abidjan, en Convention d'Investiture de notre candidat Son Excellence Alassane OUATTARA à l'élection présidentielle d'octobre 2015;

Considérant l'appel historique de Daoukro du 17 septembre 2014, lancé par Son Excellence Henri KONAN BEDIE, Président du PDCI-RDA ;

Considérant la résolution de l'Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) lors de son congrès tenu à Yamoussoukro, les 18, 19 et 20 décembre 2013, désignant Monsieur Alassane OUATTARA, comme son candidat à l'élection Présidentielle d'octobre 2015 ;

Considérant la lettre de soutien à la candidature de Monsieur Alassane OUATTARA à l'élection présidentielle d'octobre 2015, de l'Union Pour la Côte d'Ivoire (UPI), en date du 12 novembre 2014 ;

Considérant la résolution du 5^{ème} Congrès Extraordinaire du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire- Rassemblement Démocratique Africain (PDCI-RDA) du 28 février 2015, relative à la candidature du PDCI-RDA, à l'élection présidentielle d'octobre 2015, soutenant la candidature de Monsieur Alassane OUATTARA pour un second mandat, dans le cadre du RHDP ;

Considérant la résolution du 1^{er} Congrès Extraordinaire du Mouvement des Forces d'Avenir (MFA), le 12 Avril 2015, à Abidjan, désignant Monsieur Alassane OUATTARA, comme son candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2015 ;

Considérant la résolution spéciale du 3^{ème} Congrès Extraordinaire du Rassemblement des Républicains (RDR) du 22 mars 2015, désignant Monsieur Alassane OUATTARA comme le candidat du **RDR** à l'élection présidentielle d'octobre 2015 ;

Considérant les propositions d'Investiture émanant des Parti susvisés ;

Considérant la place et l'importance de l'Union, premier concept de notre devise nationale, dans la pensée politique et l'action du Président Félix HOUPHOUET – BOIGNY dont nous revendiquons l'héritage ;

Considérant que la Côte d'Ivoire notre Pays, après la grave crise qu'elle a connue, a besoin de Stabilité, de Paix et de Sérénité pour son développement ;

Considérant que les actions de développement du Président de la République, SE Alassane Ouattara ont bénéficié du soutien actif et la pleine participation des Partis membres du RHDP tant au Gouvernement, au parlement que dans les autres institutions publiques ;

1. **Endossons** le choix des Partis Politiques membres du RHDP porté sur Monsieur Alassane OUATTARA, comme leur candidat, à l'élection présidentielle d'octobre 2015 ;

2. **Décidons**, conformément à l'article 14 de la constitution de la République de Côte d'Ivoire et aux articles 53 et 54 du Code Electoral de Côte d'Ivoire, d'investir SEM Alassane OUATTARA, comme candidat du RHDP, à l'élection d'octobre 2015 ;

3. Nous **engageons** à lui assurer une victoire éclatante ;

4. **Invitons** le peuple de Côte d'Ivoire à lui apporter son suffrage, lui permettant ainsi de poursuivre l'œuvre de développement entreprise et réalisée en si peu de temps à la tête de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 25 Avril 2015

La Convention d'Investiture

Ont signé

Le Président de la Convention		Le Secrétaire du Bureau de la Convention
Henri KONAN BEDIE		